

# BAC PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

## Admission

L'admission s'effectue :

- Après une 2<sup>nd</sup>e Professionnelle, après la 3<sup>ème</sup> (Procédure AFFELNET)
- En 1<sup>ère</sup> Professionnelle après un CAP, une 2<sup>nd</sup>e Générale (sur dossier) ou une autre classe de 1<sup>ère</sup>

*Établissement non soumis à sectorisation*

## Généralités

Le Bac Pro AP, donne la possibilité de devenir un ouvrier hautement qualifié exerçant son activité en position de chef d'équipe dans une entreprise de travaux paysagers ou dans un service de collectivité territoriale.

La scolarité est marquée par plusieurs semaines de stage en entreprises (Possibilité **ERASMUS**), ainsi que 2 semaines de travaux pratiques à l'exploitation du lycée, disposant d'un panel d'équipement permettant une excellente formation technique.

## Contactez-nous!

EPL-Tournus  
Les Perrières BP 99  
71700 TOURNUS

[www.epl-tournus.educagri.fr](http://www.epl-tournus.educagri.fr)

☎ 03.85.32.26.00



**EPL**  
**Tournus**

## Quelle poursuite d'études après un Bac pro AP ?



### Dans notre établissement :

- **BTS Aménagements Paysagers**
- Formation en alternance



### Autres BTSA :

- Génie des équipements agricoles
- Gestion et Protection de la Nature
- Gestion de la forêt
- Technico-commercial
- Productions Horticoles



### Certificats de Spécialisation :

- Constructions paysagères
- Arboriste élagueur
- Arrosage intégré

## Les atouts du lycée

- Un vaste parc arboré de 5 ha.
- Un verger écologique de 2 ha.
- Une gamme complète d'engins professionnels.
- Divers partenariats permettant des interventions à l'extérieur.
- Un établissement dynamique avec des stages à l'étranger.



# Contenu de la formation

## MODULES GENERAUX

| MATIÈRES                                    | 2nd    | 1ère/Term |
|---------------------------------------------|--------|-----------|
| Français                                    | 2 H 00 | 2 H 00    |
| Éducation socio culturelle                  | 1 H 00 | 1 H 30    |
| Histoire-Géographie                         | 1 H 00 | 1 H 30    |
| Sciences Économiques et Sociales de Gestion | 1 H 00 |           |
| Documentation                               |        | 1 H 00    |
| Langues Vivantes: Anglais                   | 2 H 00 | 1 H 45    |
| Éducation physique et sportive              | 2 H 00 | 2 H 00    |
| Biologie-Écologie                           | 2 H 00 | 2 h 45    |
| Mathématiques                               | 2 H 00 | 2 H 00    |
| Physique-Chimie                             | 1 H 00 | 1 H 15    |
| Informatique                                | 1 H 00 | 1 H 00    |

## SPECIFICITES DE LA CLASSE DE 2NDE NJPF

Nature, Jardin, Paysage, Forêt

### Modules professionnels (13 h00)

- Contexte des chantiers d'aménagement
- Entretien du matériel
- Spécialisation professionnelle en Aménagements Paysagers

### Enseignements à l'initiative de l'établissement

- Découverte de la maçonnerie paysagère (1h)
- Découverte de la taille des arbustes d'ornement et des arbres fruitiers (1h)
- Améliorer son cadre de vie (1h)
- Chantier école ( 1 semaine)

### STAGES

- En milieu professionnel : 4 à 6 semaines
- Stage collectif
- Stage individuel au sein du lycée : 1 semaine

## Obtention du diplôme

### Bac professionnel Aménagement Paysagers

52,5% en contrôle continu au cours de la formation et 47.5% issus de 4 épreuves terminales



### Certifications Complémentaires

- **CACES** : Attestation valant Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité
- **SST** : Sauveteur-Secouriste du Travail
- Certificat individuel "Décideur en entreprise soumise ou non soumise à un agrément"

## SPECIFICITES DES CLASSES DE PREMIÈRE ET TERMINALE

### Modules professionnels (14 h 30)

- Sciences et Techniques des Aménagements
- Sciences et Techniques des Équipements
- Sciences et Techniques liées à l'entreprise

### Enseignements à l'initiative de l'établissement

- Positionner son projet professionnel et communiquer en situation professionnelle
- Projet collectif ( Conception et Aménagement d'un espace)

### STAGES

- En milieu professionnel : 14 à 16 semaines. (ERASMUS possible)
- Stage collectif VVMP (Valorisation du Vécu en Milieu Professionnel) : 2 semaines.
- Stage collectif ESDD (Education à la santé et au développement durable) : 1 semaine.

